

Le droit au logement mis à mal

François Saillant

Numéro 765, juin 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/69297ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saillant, F. (2013). Le droit au logement mis à mal. *Relations*, (765), 6–7.



expertises sur le développement, et d'encourager les initiatives locales. Tant d'efforts ont été déployés jusqu'à présent pour le développement économique et entrepreneurial de la région. Pensons aux éoliennes, qui font désormais partie du paysage! Aux investissements pour les deuxième et troisième transformations des ressources, ainsi qu'aux coopératives.

Actuellement, 85% du territoire est exploitable; est-ce trop demander de protéger les 15% qui restent, occupés par des personnes qui y tiennent comme à la prunelle de leurs yeux? D'autant plus que d'autres gisements de pétrole existent ailleurs qu'à proximité des gens qui ont déjà creusé leur puits et bâti leur nid.

Aussi longtemps qu'il s'agira d'évaluer culturellement, socialement et

économiquement en conservant l'intégralité et la beauté de notre territoire, et le bonheur que nous avons à y vivre, nous opterons pour l'eau avant le pétrole. Nous pouvons vivre sans pétrole mais pas sans eau. Notre espérance, c'est qu'une solidarité se tisse entre tous ceux et toutes celles qui ont à cœur la Gaspésie. ●

Le droit au logement mis à mal

Le rapport de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement révèle l'ampleur insoupçonnée de la crise du logement au Québec.

FRANÇOIS SAILLANT

L'auteur est coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Bobby Snowball, président de l'Association des aînés du Nunavik.
Photo: Priscilla Bittar

Urgence en la demeure. Le titre du rapport de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement, rendu public le 20 mars, en dit long sur les observations et les recommandations faites à la suite d'une vaste tournée de consultation menée à l'automne 2012, à l'initiative du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

C'est un portrait troublant de la situation de l'habitation qui est dressé

dans ce texte rédigé, en toute indépendance, par 14 experts de différents milieux (universitaires, juristes, personnes impliquées dans les milieux syndicaux, féministes ou communautaires). Cela les amène à affirmer d'emblée: «La Commission a acquis la certitude qu'au Québec, il y a une crise du logement. Cette crise est un miroir frappant de l'importance de la fracture sociale qui s'aggrave au Québec. Au-delà des faits, des chiffres et des statistiques qui nous ont été soumis, les commissaires ont entendu des témoignages bouleversants qui, par moment, les ont menés à se demander comment la société québécoise, parmi les plus riches au monde, pouvait tolérer de telles situations.»

De véritables cris du cœur ont été lancés tout au long de la tournée qui a mené les commissaires dans 19 villes des 17 régions administratives du Québec. Afin de bien montrer l'importance accordée aux conditions scandaleuses de surpeuplement et de délabrement

des logements chez les peuples autochtones, le FRAPRU avait choisi de débiter les audiences à Kuujuaq, dans le territoire inuit du Nunavik, et de les terminer dans la communauté anishnabe de Lac-Simon, en Abitibi. Au total, la Commission aura entendu les témoignages de 151 personnes directement affectées par les problèmes de logement et d'itinérance, ainsi que des représentants de 200 groupes qui sont en contact quotidien avec ces problèmes.

Lors du dévoilement du rapport, une commissaire, Lucie Lamarche, professeure de droit à l'Université d'Ottawa, a témoigné en ces termes de tout ce qu'elle avait entendu: «Nous avons été consternés par la nature de certains témoignages que nous avons recueillis. Dans certaines régions, la crise du logement est telle que des gens se retrouvent sans domicile fixe, passant d'un ami à un parent, avant de finir par vivre dans leur voiture. Souvent, ces graves pénuries sont causées par des dynamiques économiques régionales, ici le tourisme, là l'extraction des ressources: jamais on ne semble avoir prévu de stratégies pour contrer leurs effets pervers sur le logement. Plus





en animant des discussions et des débats au cours d'une nouvelle tournée qui, d'avril à novembre 2013, le mènera aux quatre coins du Québec. Il en profitera pour diffuser le documentaire *Au pied du mur*, réalisé par les cinéastes Aude Leroux-Lévesque et Sébastien Rist, à partir des travaux de la Commission. Pour consulter le rapport : <commissionpopulairefrapru.org>. ●

L'audience de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement à Gaspé.
Photo: Réal Michaud

préoccupant encore, plusieurs femmes ont témoigné qu'elles avaient été contraintes d'offrir des faveurs sexuelles pour éviter d'être évincées d'un logement, sachant très bien qu'elles ne trouveraient pas d'autre lieu où aller vivre.»

Bien d'autres problèmes sont relevés dans *Urgence en la demeure* : coût élevé du logement obligeant les personnes et les familles à couper dans leurs autres besoins essentiels ou à risquer d'être évincées par la Régie du logement pour non-paiement de loyer; appartements dangereux pour la santé et la sécurité des personnes; discrimination au moment de la location des logements; harcèlement, intimidation, violences à l'endroit de locataires plus vulnérables; inaccessibilité physique des logements pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles, etc. Le rapport s'inquiète également de la faible utilisation, par les locataires, des recours dont ils disposent à la Régie du logement ou à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, de même que de leur méconnaissance des programmes gouvernementaux d'aide aux locataires – notamment le programme d'allocation-logement. Pour la Commission populaire, cet état des choses signifie en pratique une absence de droits.

Le rapport *Urgence en la demeure* se termine par une série de recommandations visant à assurer le respect du droit au logement, incluant la reconnaissance explicite de ce droit dans la Charte québécoise des droits et libertés, l'adoption d'une politique québécoise d'habitation ainsi qu'un

accroissement de la part du logement social dans l'ensemble des logements locatifs.

Il y a dans ce rapport matière à réflexion, discussion et action. Le FRA-PRU s'assurera d'en tirer le maximum

Un FSM à l'épicentre du printemps arabe

Le Forum social mondial de Tunis a permis aux Tunisiens de remettre les revendications du printemps arabe au centre de l'attention.

RAPHAËL CANET

Le 10^e Forum social mondial (FSM) s'est déroulé à Tunis, en Tunisie, du 26 au 30 mars dernier. Il a rassemblé 60 000 personnes qui ont participé aux assemblées et à quelque 1000 ateliers tenus à l'Université El Manar, ainsi qu'à deux grandes marches organisées dans les principales avenues de la capitale tunisienne.

Tenir l'édition 2013 du FSM en Tunisie, un pays en plein processus révolutionnaire, constituait un défi de taille – relevé de manière assez exceptionnelle – pour les organisateurs lo-

caux comme pour la mouvance altermondialiste. Cela confrontait directement le Forum à la question de son utilité politique. À cet égard, politiquement, l'événement a été une réussite sous trois aspects.

Premièrement, ce FSM a remis la révolution tunisienne sous les projecteurs. Des militants et des représentants de médias alternatifs du monde entier étaient sur place afin de rendre compte et d'apprendre des processus de transformation en cours. Ainsi, les Tunisiens et Tunisiennes ont pu faire connaître mondialement leurs luttes et leurs aspirations, sans passer par le filtre réducteur des médias de masse. ▶

L'auteur est professeur à l'École de développement international et mondialisation de l'Université d'Ottawa